Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 50 (2000)

Heft: 3: Economie politique = Politische Ökonomie

Buchbesprechung: Femmes et discriminations en Suisse: le poids de l'histoire, XVIe-début XXe siècle (droit, éducation, économie, justice) [Anne-Lise Head-König, Liliane Mottu-Weber]

Autor: Rosende, Magdalena

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Anne-Lise Head-König, Liliane Mottu-Weber: **Femmes et discriminations en Suisse: le poids de l'histoire, XVIe – début XXe siècle (droit, éducation, économie, justice).** Genève, Publications du Département d'histoire économique, 2, 1999, 235 p.

Elaboré dans le cadre du Programme national de recherche N° 35, *Femmes, droit et société: les voies vers l'égalité*, cet ouvrage est le fruit d'une ample étude menée par Anne-Lise Head-König et Liliane Mottu-Weber[1], enseignantes à l'Université de Genève.

A la recherche des origines lointaines des résistances actuelles à une véritable égalité entre femmes et hommes, et désirant «dénaturaliser» certains comportements, ces historiennes ont analysé les pratiques discriminatoires envers les femmes et le fondement idéologique[2] qui les sous-tend entre le XVIe et la fin du XIXe siècles dans différentes régions de Suisse[3]. Afin de comprendre le processus de création des inégalités, elles ont privilégié quatre thèmes de recherche[4]: le statut juridique des femmes, l'instruction et la formation des filles, les femmes et l'économie, et les femmes face à la justice.

Dans leur souci de distinguer les situations urbaines et rurales, les régions alémaniques et romandes, les cantons catholiques et protestants, Head-König et Mottu-Weber ont voulu «déconstruire» l'image «suisse» forgée par l'histoire traditionnelle. Cette tâche les a conduit à démêler l'enchevêtrement de lois et des coutumes découlant d'une sphère politique nationale très fragmentée jusqu'à la moitié du siècle dernier.

En s'attachant à certains aspects du droit civil (première partie), et notamment à la capacité juridique des femmes (dans le mariage et le divorce), Head-König et Mottu-Weber montrent l'évolution contrastée du statut réservé aux femmes, et révèlent le rôle des législations dans la production des inégalités sexuelles. Sous l'influence de la conjoncture démographique et économique, de certains facteurs politiques et des réformes catholique et protestante, la dépendance et l'absence d'autonomie économique des femmes vont s'accentuer un peu partout en Suisse entre le XVIe et le XIXe siècles[5]. Dans certains cantons, les filles n'héritent souvent pas à parts égales avec leurs frères, les épouses n'ont droit qu'à une «part d'enfant» dans la succession de leur époux. Au XIXe siècle, dans les régions où le Code Napoléon fut introduit, on assiste à une détérioration du statut juridique. Ce recul s'est notamment traduit pour les femmes mariées par une sujétion accrue à l'autorité de leur époux ou pour les veuves et les célibataires aux autorités tutélaires.

A l'instar de l'évolution du droit, l'instruction et la formation (deuxième partie) ont également été soumises à des influences contradictoires. L'étude de la politique éducative des diverses régions de Suisse montre des différences importantes entre cantons catholiques et protestants notamment. Comme il fallait rendre les membres de l'Eglise – femmes et hommes – capables de lire et de comprendre la Bible, les zones sous influence protestante ont souvent témoigné d'un intérêt par-

1 Avec la collaboration de Véronique Borgeat-Pignat.
2 Les images sociales et les discours normatifs sur les attributs des femmes et des hommes jouent en effet un rôle important dans la construction du féminin et du masculin.
3 Le choix des cantons s'est fait en fonction des sources disponibles et accessibles.
4 Plusieurs domaines de la vie quotidienne n'ont pas été abordés: la religion, la démographie sociale, le bénévolat, les associations féminines et féministes.
5 Après un Moyen-Age qui a accordé dans certaines régions une autonomie partielle au femmes en matière de citoyenneté et d'activité économique.

ticulier pour l'instruction. Mais quel que soit le contexte, on observe que le taux d'alphabétisation des filles est systématiquement inférieur à celui des garçons. A l'origine des écarts entre les sexes, figure l'idéologie des rôles féminins et masculins, ainsi que la situation économique familiale. Dans la société d'Ancien Régime, l'éducation des filles n'a jamais été considérée comme utile en raison de leur «vocation naturelle» pour les activités domestiques et familiales futures. Et jusqu'au milieu du XIXe siècle, la fréquentation de l'école par les filles est restée aléatoire, soumise aux possibilités financières – fluctuantes – des parents et à leur capacité à renoncer à l'apport du revenu salarial ou de la main-d'œuvre domestique qu'elles représentaient.

Le déficit en matière d'éducation et de formation place les femmes dans une situation de vulnérabilité dans la sphère de l'économie (troisième partie) et de la justice (quatrième partie). Mal instruites et peu qualifiées, les femmes sont souvent les premières victimes du chômage en période de récession (notamment à la fin du XVIIIe siècle à Genève). L'analyse des conditions de travail et des types d'emploi accessibles aux femmes rend compte des inégalités économiques. Concentrées dans certaines branches d'activité de l'industrie et des services, dans les tâches les plus répétitives et les moins prestigieuses, les femmes sont également moins rémunérées que leurs homologues masculins.

L'étude de la criminalité féminine constitue le dernier angle d'approche des discriminations faites aux femmes. Entraînées dans la criminalité[6] par une situation sociale, économique ou matrimoniale[7] qui favorise leur marginalisation, les femmes se retrouvent dans les tribunaux dans une position de faiblesse face à un discours et à des juges exclusivement masculins. Illettrées, elles ne comprennent pas toujours les questions qui leur sont posées, ni les dépositions qu'elles doivent signer, et ont plus de difficultés que les hommes à faire reconnaître leurs droits. Dans les cas où elles sont victimes de violences, notamment de viols, on apporte peu de crédit à leurs dépositions.

Cette étude a permis de mettre en évidence à quel point la position des femmes dans la société est caractérisée, dans la longue durée, par des avancées et des reculs spectaculaires. Pour conclure avec les auteures, «l'inégalité est polymorphe et [...] se concrétise dans des réalités très diverses selon les époques et les lieux, ce qui devrait nous détourner d'émettre des conclusions trop catégoriques faisant de la femme une éternelle exploitée» (p. 198). La grille de lecture adoptée dans cet ouvrage est celle de l'histoire des genres[8], c'est-à-dire d'une histoire relationnelle – des rapports entre femmes et hommes – et dynamique – centrée sur les mutations, les transformations, et les transitions. Sont pris en compte à la fois l'ensemble des rôles sociaux sexués et le système de pensée ou de représentations qui définissent culturellement le féminin et le masculin et façonnent les identités sexuelles. Si les discriminations sont ancrées dans les lois et les coutumes qui régissent le statut des femmes dans le mariage et la famille, elles découlent également des images et des représentations mentales véhiculées par les discours des élites relatifs aux qualités féminines. Cette interprétation en terme de rapports sociaux de sexe dissymétriques et hiérarchisés est à situer dans un champ de recherche historique récent[9].

6 Vols, infanticides, avortements, simples paillardises, grossesses illégitimes.
7 Les délinquantes qui comparaissent sont souvent des femmes seules, pauvres, célibataires, abandonnées, veuves ou étrangères...
8 Françoise Thébaud: *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay/St-Cloud, ENS, 1998.
9 Il a fallu attendre les années 1980 pour que les travaux historiques prennent en compte les dif-

Après la phase qui, dans les années 1970 et 1980, a rendu les femmes visibles, il s'agit maintenant de faire l'histoire des rapports entre les sexes, des rapports qui sont tout à la fois effet et moteur de l'histoire et qui fonctionnent à tous les niveaux de la réalité et de la représentation. *Magdalena Rosende, Lausanne*

férences de sexe. Georges Duby et Michelle Perrot (dir.): *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1992.

Edmée Ollagnier, Maryelle Budry (éd.): **Mais qu'est-ce qu'elles voulaient? histoires de vie du MLF à Genève.** Lausanne, Editions d'en bas, 1999, 238 p.

Souhaitant non seulement constituer une mémoire des femmes impliquées dans le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) mais également transmettre cette histoire, singulière, «méconnue» et «décriée» aux générations suivantes, Maryelle Budry, psychologue et militante féministe, et Edmée Ollagnier, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation à l'Université de Genève, ont «mis en situation de récit» des femmes engagées dans le MLF genevois. Formées à la démarche des récits de vie[1], les éditrices ont demandé à six membres actives du MLF[2] de narrer leur vie de petite fille, d'adolescente et de jeune femme. A partir de trois ancrages[3] identifiés lors des réunions préparatoires, ces six protagonistes racontent leur engagement dans le mouvement.

Dans cet ouvrage, les histoires de vie sont «le moyen d'identifier les processus de construction du féminisme» (p. 22), car elles permettent de répertorier et mentionner des événements devenus historiques, mais également «de mieux comprendre comment des femmes sont arrivées, avec leur parcours de vie, à se rencontrer au sein du Mouvement de Libération des Femmes dans les années 1970, pour penser et agir ensemble et ce qu'elles en ont fait dans leur vie ultérieure» (p. 22). Les organisatrices ne voulaient pas une somme de témoignages individuels, mais sentir l'énergie collective qui avait présidé à la création du MLF.

Dans les deux premiers chapitres («des origines au MLF», «Le MLF et après»), on y lit les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles, le début de l'engagement militant, et les années militantes. Il en ressort également des thèmes communs à l'ensemble des histoires de vie: les modèles féminins et masculins que constituent en positif ou négatif les femmes et les hommes de leur entourage, le féminisme comme élément qui participe à la construction de l'identité individuelle et collective et les rapports aux hommes. La troisième partie («Féministes et alors!») aborde l'actualité du féminisme. Ces récits parcourent les réflexions, les questionnements et les revendications qui ont été largement discutés par toute une génération de femmes et d'hommes. Certains thèmes sont en effet en étroite résonance avec le contexte d'effervescence sociale et politique des années 1970 tels les critiques de la famille traditionnelle et du mariage, les espaces de vie alternatifs, l'avortement, l'éducation des enfants. D'autres sont plus particulièrement associés aux mouvements féministes: l'inégale division du travail entre femmes et hommes, le rapport au corps, la sexualité, les groupes de conscience, les violences.

1 En sciences de l'éducation, les histoires de vie constituent un moyen d'identifier les processus de construction des savoirs des adultes.
2 Le but était «de donner la parole à des pionnières, à celles qui avaient construit le mouvement féministe à Genève dans les années 1970» (p. 27).
3 Ce qui les a amenées au MLF, les moments forts du MLF et les conséquences du MLF sur leur vie.